

DELIBERATION N° 211-26

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 29 juin 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

Présents :

ABERT Richard	ROSSI Angélique	SENAC Louis	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
CROS Marlène	BARI Nadine	JACOB Hervé	PAULIN Jean-Paul
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	MILLOUX Rosalbe	GAILLARD Hervé
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	LOIRE Marie Noële	NEY Jean-Noël
BERTINI Luc	BUGNI Mathis	TROUSSIER Joëlle	CHALLON Valérie
GARCIA Frédéric	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	VAN DUIJN Renaud
FELIX Gérard	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	MAUGIRON Frédéric
BERTRAND Renaud	NEGRO Julie	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	PICAVEZ Sylvie	CALVAT Pierre	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	FOGLIA Maxence
ROBERT Philippe	MIMRAM Benjamin	MICHEL Carine	GUIGNIER Jean-Marc
BATTISTEL Marie-Noëlle	TAVERNA Philippe	VIALANEIX Nicolas	

Absents excusés représentés : ANGULO Alexandre (pouvoir à BARTHELEMI Maryse), MEUNIER Carine (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle), LAMOUR Jérôme (pouvoir à ROSSI Angélique), BONNIER Eric (pouvoir à BARI Nadine), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à LAURENS Patrick), DAPPEL Christophe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GRIET Bernard (pouvoir à SAURAT Coraline), LARCHER Cécile (pouvoir à BERTINI Luc).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 51
Nombre de pouvoirs : 09
Nombre de délégués votants : 60

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAC : PROGRAMMATION 2026/2027 ET DEMANDE DE SUBVENTION

Depuis 2015, la Communauté de Communes de la Matheysine est engagée dans une politique partenariale d'éducation artistique et culturelle, avec la DRAC, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Isère et la CAF de l'Isère.

Cette politique contribue à favoriser l'exercice des droits culturels, en développant un égal accès aux arts et la participation de tous à la vie artistique et culturelle du territoire de la Communauté de communes de la Matheysine.

Ce territoire se caractérise par :

- L'éloignement géographique d'une large partie des habitants des lieux de pratique et de diffusion artistique ;
- Une certaine précarité économique et sociale ;
- Un tissu culturel associatif important et dynamique mais éparpillé ;
- Des équipements culturels structurants, qui rayonnent au-delà de leur commune d'implantation : la Médiathèque La Maticena et son réseau intercommunal de lecture publique ; La Mure Cinéma Théâtre, l'Ecole de musique de La Mure, Le Musée Matheysin, la Mine-Image et la Maison Messiaen.

Pour rappel, la CTEAC a pour objectif opérationnel de favoriser des parcours d'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de la vie, en priorité pour les enfants et les jeunes, sur tout le territoire et dans les domaines de la lecture publique, du spectacle vivant, du cinéma, du patrimoine et des arts plastiques.

Une 4^{ème} convention a été signée avec les partenaires fin 2025 - DRAC, DSDEN, Région, Département, CAF, et MSA - pour un renouvellement du dispositif jusqu'au 31 décembre 2028.

Pour la saison 2026/2027, la programmation est la suivante :

Projet de résidence-actions FESTINS

Deuxième année de résidence avec les artistes des Ateliers Grand Matin et Mille Lieux autour de la pratique des arts plastiques (gravure, broderie, céramique, sérigraphie) à destination de tous les publics. Plusieurs actions seront proposées tout au long de l'année, et les FESTINS seront l'occasion de restituer les travaux réalisés tout en valorisant le territoire et ses spécificités. Cette année les communes de Corps et d'Entraigues seront à l'honneur pour deux festins « La Soupe aux cailloux » et « Le mariage des rivières ».

Les projets hors-résidence :

1. *Tabula* - Le Pacifique et la Cie Epiderme = petite enfance, éveil au mouvement dansé et ateliers parents-enfants
2. *Eveil musical* - Collectif Duende = petite enfance
3. *"Effacer les nuages"* - Thaïs Ballot = travail théâtral pour aborder la question du harcèlement. Réseau EMALA
4. *A vos plumes* - Stefen MAGNIN = actions autour de la poésie, du Haïku et de la lenteur. Projet Scolaire
5. *Initiation Broderie* - Manon WEISER = Projet Scolaire, écoles élémentaires
6. *Liaison écoles-collège* - Cie Intermezzo = rencontre avec des artistes autour d'une œuvre théâtrale et d'ateliers de pratique.
7. *Arts du spectacle* - Cie Désacorpsdé = projet chants, danse, théâtre et musique. En partenariat avec l'EMM.
8. *Expérimenta* - Association Névé = projet scolaire autour du théâtre et des sciences du climat
9. *Regarde où je vis* - Tangibles = projet photo sur l'identité des lieux de vie des adolescents. Lycée Matheysine
10. *Stage de réalisation Plein les Yeux* - LMCT = Projet réalisation court métrage pour adolescents
11. *Alors on danse* - LMCT = Triennale amateur autour de la danse pour tout public !
12. *ALSH* - Céramique et Batucada = Stages artistiques sur des périodes de vacances pour deux ALSH (PTVL et MPT)
13. *Atelier Théâtre Ados* - Cie Ophélia Théâtre = Atelier théâtre annuel pour les Ados de 13 à 18 ans
15. *Mines de récits* = 30 ans après la fermeture de la mine, exploration des paysages contemporain et des mémoires. Ateliers artistiques. Association ARTER

BUDGET prévisionnel GLOBAL CTEAC 26-27				
validé en comité technique le 26/06/2026				
Dépenses	Total Global	Total prévu CTEAC	Recettes	Total prévu
Actions hors résidence	55 359	28 246	CTEAC	86 334
Actions résidence	43 683	31 788	DRAC	30 750
TOTAL ACTIONS	99 042	60 034	Région	10 000
			Département	7 500
Coordo (RH, frais annexes)	26 300	26 300 €	CAF	9 680
			CCM	28 404
			AUTRES	39 008
			Département	8 000
			DSDEN/TER/DAAC	3 184
			Emala	1 360
			LMCT	4 603
			Pass Culture	943
			parents/sous des écoles/FSE/communes/	
			Taxe apprentissage lycée	9 136
			Arts et culture	5 496
			Lyppra/ Collège	1 703
			Pacifique	2 983
			Département AAP	
			enseignement artistique	800
			CCM (RPE)	800
TOTAL	125 342 €	86 334 €	TOTAL	125 342 €

Le budget prévisionnel de la programmation 2026-2027 s'élève à **125 342 €** dont **86 334 € de budget CTEAC**.

Le besoin de cofinancement s'élève à 57 930 €.

Les aides attendues par la Communauté de communes de la Matheysine :

- DRAC – Etat : 30 750 €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
- Département de l'Isère : 7 500 €
- CAF de l'Isère : 9 680 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ADOpte** la programmation CTEAC 2026/2027 ;
- ➔ **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles telles-que ci-dessus énumérées ;
- ➔ **VALIDE** le plan de financement de la programmation 2026/2027 ;

➔ **AUTORISE** Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents rattachés à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 7 juillet 2026

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre-CURT**

